



Amiens, le 23 mars 2021

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Les organisations syndicales de la Somme SNUIPP-FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO et SGEN-CFDT, réunies en intersyndicale depuis plusieurs mois pour réclamer une meilleure gestion des personnels en cette période de crise, vous rappellent constamment depuis hélas un an déjà à quel point les directrices et directeurs d'école sont épuisé-e-s par cette crise sanitaire et ses corollaires !

Hier encore, il leur a été demandé par des IEN de fournir à l'ensemble des personnels de leur école une attestation de déplacement professionnelle. Certains directeurs/trices ont fait remarquer que ce n'était pas nécessaire de le faire pour les personnels résidant à moins de 10km mais des IEN ont insisté pour que ce soit fait pour tous, y compris pour ces derniers.

Cela suffit ! Les directrices et directeurs d'école ne sont pas des supérieurs hiérarchiques. Ils et elles n'en ont ni le statut, ni les prérogatives. Ce n'est pas à eux de fournir à leurs adjoint-es de tels documents. D'autant que leur validité légale serait très contestable, voire nulle, ou risquerait d'engager pour eux une responsabilité qui n'est pas la leur. Il est donc de votre compétence ainsi que de celles des IEN et de vos services, Monsieur l'Inspecteur d'académie, d'assurer la diffusion de ces attestations exigibles de par la loi.

Aussi, nous vous demandons de communiquer dès aujourd'hui auprès de vos IEN en ce sens, et de fournir aux personnels ces attestations paraphées par un supérieur hiérarchique à qui échoit cette responsabilité. Si tel n'était pas le cas, il nous semblera légitime d'alerter nos organisations syndicales nationales respectives pour qu'elles interrogent le cabinet du Ministre et la DRH.

Sachant pouvoir compter sur votre réactivité et dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement aux valeurs du service public d'Education nationale.

Pour le SNUipp-FSU,

La co-secrétaire  
départementale

Haydée  
LEBLANC

Pour le SE-Unsa,

Le secrétaire  
départemental

Maxime PARUCH

Pour le SNUDI-FO,

Le secrétaire  
départemental

Stéphane BREFORT

Pour le SGEN-CFDT

La co-secrétaire  
générale

Florine  
Personne

